



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL REGIONAL

en date du 18-03-2014
enregistré le
sous le numéro 14.045

Direction régionale
des affaires culturelles

**Arrêté portant inscription au titre des monuments historiques
de la chapelle Notre-Dame-des-Victoires
du château de Touvent
à CHATEAUROUX (Indre).**

**Le préfet de la région Centre,
préfet du département du Loiret,
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'Ordre National du Mérite.**

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

La commission régionale du patrimoine et des sites entendue en sa séance du 5 novembre 2013,

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

CONSIDÉRANT que la chapelle Notre-Dame-des-Victoires du château de Touvent, à CHATEAUROUX (Indre), présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison du soin apporté à cet édifice éclectique, construit de 1855 à 1857 pour Hortense et Amédée Thayer, fille et gendre du général Bertrand, sous la direction de l'architecte Aymar Verdier, oeuvre qui associe étroitement, dans un même élan de qualité, architecture, décor et mobilier réalisés par des artistes reconnus sur le plan national,

arrête :

Article 1er : Est inscrite au titre des monuments historiques, en totalité, la chapelle Notre-Dame-des-Victoires du château de Touvent, à CHATEAUROUX (Indre), située au lieu-dit « Toutvent », sur la parcelle numéro 66, d'une contenance de 27 hectares 05 ares 02 centiares, figurant au cadastre section BZ, après division de la parcelle BZ 5 suivant le procès-verbal du cadastre numéro 4435 dressé le 02 novembre 2006 par le Centre des Impôts Fonciers de CHATEAUROUX (Indre), publié au bureau des hypothèques de CHATEAUROUX (Indre), le 06 novembre 2006, volume 2006 P numéro 9007.

La parcelle BZ 66 appartient au département de l'Indre, identifié au répertoire SIREN de l'INSEE sous le numéro 223 600 016, depuis une date antérieure au 1er janvier 1956 et est affectée à l'Établissement public départemental « Blanche de Fontarce », établissement public local, social et médico-social sous la tutelle du conseil général de l'Indre, créé le 1er janvier 1988, identifié au répertoire SIREN de l'INSEE sous le numéro 263 602 757, dont le siège social est situé au château

de Touvent, route de Velles, à CHATEAUROUX (Indre), et qui a pour président Monsieur Louis PINTON, président du conseil général de l'Indre, président du conseil d'administration, et pour directeur Monsieur Hervé PIGALE.

Article 2 : Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai à la ministre de la culture et de la communication, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Article 3 : Il sera notifié au préfet du département, au maire, au président du conseil général de l'Indre et au directeur de l'Etablissement public départemental « Blanche de Fontarce », intéressés, qui sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à ORLEANS, le 18 MARS 2014

Le préfet de la région Centre,
préfet du Loiret,

Pierre-Etienne BISCH